



Les aides à l'installation

Un effort d'accueil et d'accompagnement



Un créateur d'entreprise peut aujourd'hui sur notre territoire obtenir trois formes d'aides différentes éventuellement cumulables.

1 L'atelier de la Création

C'est un dispositif mis en place par la Région qui s'adresse aux entreprises nouvellement créées. Il est destiné à financer de l'investissement. Les dossiers sont instruits par le Pays de Charente Limousine par l'intermédiaire de la PAIO de Confolens. La Communauté participe financièrement à ce projet.

2 La bourse Tremplin

C'est également un dispositif Régional qui s'adresse aux porteurs de projet, sans condition de statuts, qui créent leur propre emploi.
Montant d'aides possibles :
- Moins de 36 ans et personnes en situation de handicap : plafonnée à 10 000 €
- Plus de 36 ans : plafonnée à 5 000 €
La bourse est accordée directement au porteur de projet par un jury local composé d'élus et de spécialistes. La Communauté participe financièrement à ce projet. A ce jour, 37 dossiers ont été acceptés pour 168 500 € de distribués.

3 La plate forme d'initiative d'initiative locale (PIL)

C'est un dispositif créé en Haute Charente le 4 juillet 1997, sous une forme associative, que la Communauté a souhaité étendre à son territoire (depuis le 01/01/2006).
Il permet :
- D'aider les créateurs ou repreneurs d'entreprises et de les accompagner dans leur gestion.
- De travailler en complémentarité avec les chambres consulaires, les organismes de financement et d'aide à l'installation.

Il peut consentir :

Un prêt d'honneur : sans intérêt et sans demande de garantie, dont le montant et la durée sont adaptés à chaque projet (1500 à 8000 € sur 3 ans). Il est accordé à la personne et permet le déblocage d'un emprunt bancaire ou de financer des besoins non couverts par les autres emprunts.

Un soutien et un conseil aux porteurs de projet pendant le démarrage de leur activité à l'aide des outils suivants :

- Parrainage par un chef d'entreprise expérimenté
- Mise en place de tableaux de bord pour analyser les résultats
- Participation au « Club créateurs » pour partager les expériences.

Est Charente Initiative en quelques chiffres :

- 1997 - 2005 : 89 prêts d'honneur (plus de 390 000 € distribués)
- Taux de pérennité des entreprises soutenues : 91 % passent le cap des 3 ans.
- 56 % des prêts d'honneur sont accompagnés d'un financement bancaire.
- 81 % des projets ont un plan de financement inférieur à 50 000 €

Contact : Est Charente Initiative Sébastien BOUTTAROT
8, rue Fontaine des Jardins
16500 CONFOLENS
Tél : 05 45 71 57 49
Permanence tous les lundis

4 L'O.R.C.

L'Opération de Restructuration Commerciale concerne les entreprises existantes.
- Qui investissent
- Qui embauchent
- Qui ont décidé de mettre en place une formation

Informez vous auprès de votre chambre de commerce ou des métiers. Vous avez droit à une aide.

Sur notre territoire plus d'une dizaine d'entre nous ont bénéficié de cette subvention. Attention, l'opération s'achève fin 2006 !



Entreprise soutenue par la bourse tremplin



Entreprise soutenue par l'ORC